

Document d'information
**Formation au poste de travail – Evaluation des aptitudes à
la conduite**

- Conducteur de grue de chargement sur porteur
Formation Initiale / Recyclage

Titre de la formation et références

Nom de la formation : FORMATION AU POSTE DE TRAVAIL - EVALUATION DE L'APTITUDE A LA CONDUITE DE GRUE DE CHARGEMENT SUR PORTEUR

Option :

- Utilisation d'une grue de chargement au moyen d'une télécommande

Enregistrement au RCNP ou RS et code associé : Aucun

Date d'échéance de l'enregistrement : Aucune

Niveau : Aucun

Certificateur : Aucun

Code NSF : 311u – Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Formacode : 31709 – Grue auxiliaire / 31795 – Sécurité manutention

Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s : Aucun

Textes de référence :

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

- Article R.4323-55 du Code du travail
- Recommandations de la CNAM

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

- Aucun

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser une grue hydraulique auxiliaire sur porteur de manière régulière ou occasionnelle.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Il est recommandé d'être titulaire du permis B.

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

Prérequis

Prérequis à la formation initiale :

Permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la grue.

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite de grues.

Prérequis au recyclage :

Permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la grue.

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des grues.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence.

Objectifs de la formation

1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de **conduire et utiliser une grue de chargement en sécurité pour lui et les personnes de l'environnement au sein de son entreprise.**

La finalité pour l'employeur est d'obtenir **une évaluation de l'aptitude à la conduite du salarié en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.**

Il est possible de choisir l'option : utilisation d'une grue de chargement au moyen d'une télécommande.

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire : Article R. 4323-55 du code du travail.

Un recyclage peut être organisé également en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

Contenus de la formation

Formation initiale

Enseignements théoriques :

- Connaissances générales, rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur
- Technologies des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement

Enseignements pratiques :

- Prise de poste et vérification
- Conduites et manœuvres
 - Elingage de charges
 - Réalisation des manœuvres en mouvements simples et combinés
 - Utilisation des différents accessoires de levage
 - Communiquer avec le chef de manœuvre, élingueur et signaleur
 - Maîtrise du ballant
- Fin de poste, opérations d'entretien, maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Recyclage : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

2/ Modalités d'évaluation :

Evaluation :

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Délivrance d'un avis du formateur sur l'aptitude pratique à la conduite (à destination de l'employeur)
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques

1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau et supports adaptés
- ✓ Matériels professionnels et engins

2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation :

Dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur).

2/ Dates et volumes horaires :

Formation initiale : 1 à 2 jours soit 7h à 14h*

Recyclage : 1 à 2 jours soit 7h à 14h*

* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires et du choix de l'option

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter).

3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes.

4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

5/ Individualisation de la formation :

Le niveau des stagiaires est discuté en amont avec l'entreprise afin d'adapter la durée et le contenu de la formation.

Coût de la formation

Formation initiale :

INTRA nous consulter

Recyclage :

INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

2/ Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Manutention / Levage - CACES® »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% recyclage
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	99%	
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE	

Renseignements complémentaires & Contacts

Contact : Adrien JEGOU

Tel : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

Mail : a.jegou@upv.org

UPVFD : upvfd@upv.org / www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024